

Compte rendu du Conseil d'École n°2

Mardi 6 mars 2018

Sont présents :

- Enseignantes : Mmes BARBE, BRILLAC, FOURNIER, MARCHESI, TROISPLIS-JANET, TUPIER et VOISELLE
- Représentantes des parents d'élèves : Mmes FAURE, FLAMBART, GAUBERT, LUCAS, TROVATO
- Mairie : Mme DUPLAN, adjointe au maire, responsable des affaires scolaires et M. BONNET, délégué aux travaux, Mme Gousmar, adjointe au maire de Montjoire.

Sont excusés :

- M. ORTALA, IEN de la circonscription
- Mme YOUSFI, Directrice ALAE
- Mme ROUQUETTE, représentante des parents d'élèves

Début de la séance : 18h06

En préambule, Madame la directrice indique que le compte-rendu du conseil d'école sera envoyé par mail la semaine suivant le conseil d'école pour relecture et modifications par ses membres. La diffusion se fera ensuite. Elle regrette à nouveau l'absence de Monsieur le maire de Montjoire pour ce deuxième conseil d'école. Enfin, elle réitère son souhait de connaître quelques jours avant le conseil d'école, par retour à ses invitations, la liste des personnes présentes et ce par souci d'organisation.

1. Fonctionnement de l'école

- Rentrée 2018: prévision des effectifs, fermeture de classe

- A la rentrée 2018, une quinzaine d'élèves de PS est attendue.
- Une enquête est en cours auprès des élèves déjà scolarisés cette année (diffusion dans les cahiers de liaison) afin d'estimer au mieux l'effectif des élèves l'année prochaine.
- Comme annoncé lors du premier conseil d'école, et cette information ayant été confirmée par Monsieur Ortala, Inspecteur de la circonscription de Lanta, une classe fermera à la rentrée. C'est Madame BRILLAC, dernière enseignante adjointe à être arrivée sur l'école, qui s'en ira, au grand regret des enseignantes et des parents. Il n'y aura donc plus que 2 classes de maternelle et 3 classes d'élémentaire, soit une moyenne d'environ 25 élèves par classe (contre 20 actuellement).
- Aucune arrivée ni aucun départ n'ont eu lieu depuis le premier conseil d'école. Un nouvel élève de GS est attendu d'ici au mois de mai.
- L'organisation pédagogique (niveaux de classes/enseignantes/effectif) pour l'année 2018/2019 ne sera connue et annoncée qu'à la rentrée de septembre 2018.

- Le suivi des travaux de l'école et des demandes en cours

L'équipe enseignante remercie vivement M. Bonnet et les agents municipaux pour les travaux réalisés et notamment pour la pose de la cloche dans la cour de l'école maternelle, pour la bascule de l'ordinateur de direction de XP à Windows 7, pour la réparation du TBI de la classe de CP et pour les autres travaux divers réalisés.

Cependant, plusieurs demandes n'ont pas encore été traitées :

- Equiper l'école d'une imprimante couleur : la qualité du travail donné aux élèves en dépend ; les livrets de suivi en maternelle par exemple ne peuvent plus se passer de couleur (les enseignantes ont réalisé l'ensemble des impressions des livrets (GS notamment) sur leur budget personnel); Deux élèves de l'école bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) nécessitant des traces écrites en couleur. Ils ne peuvent pas bénéficier de cet aménagement actuellement. L'absence de photocopieur/imprimante couleur est un vrai problème à l'école. Madame Duplan doit s'occuper d'une étude budgétaire depuis le premier conseil d'école et a dit à la directrice de ne pas lui envoyer de devis: une étude est en cours pour un contrat en lien avec le photocopieur couleur de la mairie et sera discuté lors du prochain conseil municipal.
- Le photocopieur à la maternelle, hors contrat maintenant, n'a toujours pas de cartouche depuis mi-décembre. La société qui s'en occupe a informé la directrice que la mairie ne souhaitait pas payer les cartouches. Réponse de Madame Duplan: C'est absolument faux. Elle invite Madame Voiselle à rappeler cette société.
- Il existe toujours un problème de climatisation-chauffage dans la classe de CE1: il y fait très froid ou très chaud de manière aléatoire, le réglage température ne fonctionne pas.
- La boîte aux lettres pose un véritable problème: n'étant pas étanche, il y a systématiquement 1-2cm d'eau à l'intérieur. Le courrier est trempé, inutilisable. L'école reçoit pourtant par voie postale des documents extrêmement importants. Il est urgent que ce problème soit résolu. Réponse de Monsieur Bonnet: une étude remplacement est en cours.

-Le portillon bleu mérite un joli coup de peinture. Réponse de Monsieur Bonnet: Cela sera fait pendant les grandes vacances.

-Avant la reprise à chaque vacances, il serait souhaitable que les barrières soient remises aux abords de l'école.

-L'équipe enseignante manque de place dans la salle des maîtres. La directrice a demandé une inversion de tables (tables de la BCD contre tables actuellement en place dans la salle des maîtres). Cette demande n'a pas été traitée. Réponse de Monsieur Bonnet: cette demande aurait dû être traitée, c'est l'histoire de quelques jours.

-La directrice demande un retour à ses demandes : en effet, l'équipe enseignante ne sait jamais si la demande sera traitée et dans quels délais. Ce retour a été fait une fois par Monsieur Bonnet depuis le dernier conseil d'école, et plus depuis. Réponse de Monsieur Bonnet: Ceci n'est pas possible.

- Le compte-rendu de l'exercice PPMS Attentat Intrusion et de l'exercice PPMS risques majeurs

L'exercice PPMS Attentat-Intrusion s'est déroulé le mardi 28 novembre: un problème de signal se pose. Les enseignantes ne peuvent pas communiquer entre elles, les classes n'étant pas communicantes. L'alerte a été lancée par SMS, deux enseignantes n'ont pas eu le signal et n'ont pas pu suivre la procédure. La mairie n'ayant toujours pas fait le nécessaire pour permettre de verrouiller à clé la porte du couloir, le local de ménage et le local de sport semblent être des bons endroits de cachette. En maternelle, le lieu de confinement dans ce cas est la salle de motricité pour les deux classes. Réponse de Monsieur Bonnet: le couloir ne peut pas être verrouillé car c'est une issue de secours qu'il faut conserver. La directrice remarque que dans cette configuration, la procédure de confinement en cas d'intrusion et celle d'évacuation en cas d'incendie se court-circuite. Il faudra à tout prix poursuivre cette réflexion et trouver une démarche satisfaisante dans les deux cas.

L'exercice PPMS risques majeurs a eu lieu le mardi 6 mars 2018. Plusieurs problèmes se posent:

- Le signal n'est pas audible par les classes de maternelle. La mairie est toujours en réflexion vis à vis de ce signal. Un nouveau système d'alerte sera mis en place lors de la réfection du bâtiment ALAE (pas de date annoncée).

- Le bâtiment maternelle n'a pas de base talkies walkies. Ceux du bureau de direction sont donc inutiles et aucune communication n'a pu être établie entre l'élémentaire et la maternelle. Réponse de Monsieur Bonnet: il faudra essayer avec les bases téléphones existantes. La directrice rappelle que la communication en cas de confinement pour risque majeur doit être effectuée sans recourt à l'électricité.

- Les valises PPMS doivent être remises à jour.

- Un nouvel exercice incendie aura lieu au cours du troisième trimestre.

2. Pédagogie

- Les projets effectués

- Un spectacle de magie mis en scène par la compagnie du Dr TROLL de l'association LES THERESES a été offert à tous les enfants de l'école le 18 décembre 2017. Le coût de ce spectacle (760€) a été intégralement pris en charge par la coopérative scolaire.

- Le photographe (Studio 1331 de Saint Jean) s'est rendu à l'école le 14 novembre. L'équipe enseignante a eu de bons retours de la part des parents à propos des pochettes photos proposées.

- Le marché de Noël de l'école a eu lieu le vendredi 15 décembre en soirée. L'investissement de la part des parents de l'école est à souligner: l'équipe enseignante les remercie à nouveau. Un bénéfice de 1085€ a été réalisé au profit de la coopérative scolaire.

- Les classes de maternelle participent à un projet artistique autour du Land-Art s'étalant sur toute l'année.

- Les projets de sorties et d'événements prévus

- Les classes de maternelle ainsi que les classes de CM1 et CE2/CM2 se rendront à Beupuy le vendredi 9 mars pour un spectacle et une rencontre danse. Coût de la sortie: 529€

- Les classes de CP, CE1 et CM1 se rendront à la piscine de l'Union tous les mercredis du 28/03 au 13/06 inclus pour 10 séances d'une heure de natation. Coût: 2000€

-Les CE2/CM1/CM2 participeront aux jeux mathématiques le 20 mars organisé par l'université Paul Sabatier Coût : 170€

- Les CE2/CM1/CM2 participeront à une sortie à la cité de l'espace le 11 mai 2018. Coût de cette sortie: 926€

-Une sortie au Théâtre du Grand Rond est envisagée au mois de mai pour les classes de maternelle.

Le coût de ces cinq sorties programmées est intégralement pris en charge par la coopérative scolaire de l'école.

- Le carnaval de l'école, en collaboration avec l'ALAE et les parents d'élèves, aura lieu le 30 mars 2018 après la classe.

- Les classes de CP et CE1 se rendront en classes de découvertes à Aulus les Bains sur le thème de la microfaune forestière et montagnarde du 18 au 22 juin 2018. Coût de la sortie: 6400€. Participation municipale: 640€, participation de la coopérative scolaire: 1760€. La part restant à la charge des familles a été estimée à 125€. Madame Duplan souhaite connaître l'heure de retour prévue: vers 18H30.

- La fête de l'école aura lieu le 15 juin, celle de l'ALAE le 8 juin.

- Les liaisons inter-cycles

-Les élèves de GS et CP se réunissent régulièrement le jeudi pour des séances de sciences et ponctuellement pour des échanges autour de différents projets.

-Les élèves de MS et les élèves de CM1 se retrouveront autour d'un projet lecture.

-Les élèves de CM2 rencontreront les 6^{ème} lors des rencontres départementales danse.

- Le point sur la coopérative scolaire

Le point financier de la coopérative scolaire a été présenté par Madame Fournier, mandataire de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2017/2018.

3. L'association des parents d'élèves de Montjoire :

- Présentation du nouveau bureau

L'assemblée générale de l'APEM a eu lieu le jeudi 25 janvier 2018. Sa nouvelle présidente remercie la directrice de l'école de sa présence. Un nouveau bureau a été élu: Présidente: Madame Gaubert, Trésorière: Madame Basdevant, Secrétaire : Madame Flambart.

-Un désaccord entre l'équipe enseignante et l'APEM perdue à propos d'une éventuelle subvention. L'APEM ne souhaite pas faire de don global à la coopérative scolaire mais veut financer certains projets de sorties choisis par ses membres. Au nom de l'équité pour tous les élèves et de la liberté pédagogique des enseignantes, l'équipe enseignante ne peut accepter la subvention (700€ pour la classe de découvertes des CP et CE1) proposée par l'APEM telle que, et en accord avec Monsieur Ortala, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Lanta, dans la mesure où elle n'est pas sous la forme d'un don global à la coopérative scolaire de l'école et qu'elle laisse entendre que l'APEM se laisse le droit de choisir les projets qu'elle finance, comme précisé par sa présidente. Ce sujet doit être rediscuté entre les membres de l'APEM qui doit tenir informée l'équipe enseignante rapidement.

-L'équipe enseignante, sollicitée par des parents d'élèves, a remarqué qu'il existait une confusion pour les parents d'élèves entre la coopérative scolaire de l'école et l'APEM ainsi qu'entre les représentants des parents d'élèves au conseil d'école élus et l'APEM. Elle communiquera une note d'information prochainement aux familles.

- Les projets et événements prévus.

Aucun projet n'est prévu actuellement par l'APEM autre que le carnaval et la fête de l'école organisés en collaboration avec l'école et l'ALAE.

- Le point financier

La présidente de l'APEM ne souhaite pas communiquer de point financier durant le conseil d'école et invite ceux qui le souhaitent à venir aux AG pour en prendre connaissance.

4. L'ALAE

- Les projets prévus et en cours

Madame Yousfi, Directrice de l'ALAE étant absente, ce point n'a pas été abordé. Elle a cependant envoyé une synthèse écrite à l'école concernant les projets en cours et à venir de l'ALAE:

- Nos Projets SOLIDARITE :

- Le Secours Populaire remercie les enfants et leurs familles pour la collecte de chaussures. Une trentaine de paires ont ainsi pu être redistribuées.
- Solidarité Bouchons 31 nous informe que depuis septembre 2017, les enfants ont récoltés 51 kg de bouchons et les en remercie.
- Le Camion Douche remercie les enfants et leurs familles pour la collecte des produits d'hygiène qui a été effectué.
- Les Cartes de Vœux envoyées, ont été fortement appréciées par les personnes âgées de Montjoire, qui nous l'ont savoir par retour de nombreux remerciements.

Les associations et l'ALAE remercient les enfants ainsi que leurs familles pour l'implication dont ils ont fait preuve.

-Nos Projets à venir :

La SEMAINE SANS ECRAN : du 10 au 17 mars 2018:

Dans le cadre du PEDT et aux vues de l'intérêt de cette action menée par d'autres communes, nous avons souhaité nous y associer pour une 2^{ème} année. L'objectif est de sensibiliser les enfants et leurs familles à l'utilisation des écrans et aussi permettre d'échanger sur cette thématique.

Le CARNAVAL : vendredi 30 mars 2018:

Temps de festivités associé à l'école pour lequel des Ateliers mis en place sur le temps ALAE vont permettre la fabrication de masques et d'instruments de musique.

La FÊTE DE L'ENFANCE : dimanche 3 juin 2018:

Chaque année l'ALAE de Montjoire participe avec d'autres Centres de Loisirs de la Communauté des Communes à l'organisation d'une journée de rencontres, d'échanges. Cela sera un moment pour mettre en valeur des actions menées tout au long de l'année par les enfants.

La FÊTE DE L'ALAE : vendredi 8 juin 2018:

Cette fête de fin d'année permet aux enfants de montrer à leur famille ce qu'ils ont appris auprès des animatrices de l'Alae. Danse, dessin, sports, théâtre, jeux collectifs, couture, jardin, activité manuelle et bien d'autres choses encore seront présentés sous forme de spectacles, démonstrations et expositions, le tout accompagnés d'un goûter. Le tout sera suivi par une surprise organisée pour le départ à la retraite de Francine.

5. Les éventuelles questions diverses de la part de l'ensemble des parents d'élèves:

-Aucune question diverse n'a été adressée à la directrice de la part de l'APEM.

-Une question lui a été envoyée par mail par un parent d'élève: "*Pourquoi les parents que nous avons élus en tant que nos représentants aux conseils d'école ne nous ont pas sollicités, ni pour le premier conseil d'école, ni pour le second, afin de recenser nos éventuelles questions à poser à l'équipe enseignante?*" Réponse de la présidente de l'APEM: Pour le premier conseil d'école, l'AG ne l'APEM n'ayant pas encore eu lieu, l'ex présidente de l'APEM ne s'est pas chargée de cette mission. Pour le second conseil d'école, elle n'a pas eu le temps de s'en occuper et juge le délai trop court pour envoi des questions à la directrice.

La directrice rappelle que les dates des trois conseils d'école ont été annoncées lors du premier, et que les invitations au second ont été envoyées une semaine avant la date butoir pour l'envoi des questions. De plus, elle rappelle que les parents de l'école ont élus une liste de parents représentants au conseil d'école, chargée de les solliciter avant ceux-ci, et que la présidence de l'APEM n'a donc pas de rapport ici.

-Question posée par l'APEM non prévue à l'ordre du jour: "*Des parents sont venus nous voir pour nous faire part de leur souhait de retirer leur enfant de l'école en fonction de l'organisation pédagogique de l'année prochaine et de l'enseignante qu'aura leur enfant suite à la fermeture de classe, que répondez-vous à cela?*". Réponse de l'équipe enseignante: Cette question ne faisant pas partie de l'ordre du jour devrait être traitée lors du prochain conseil d'école. Cependant, l'école publique ne fonctionne pas "à la carte" et ce type d'injonction ne pourra pas être prise en compte pour la répartition des élèves par l'équipe enseignante. Nous répondons en ce sens au parents qui nous ont sollicités, et qui l'ont très bien compris.

Pour information, Mme Gousmar ayant remarqué que des voitures se garaient sur le chemin piéton, a fait appel à la gendarmerie pour que cette dernière fasse de la prévention pendant quelque temps, avant verbalisation.

Secrétaire de séance: Nathalie FOURNIER
Compte-rendu rédigé par Virginie VOISELLE